



Elections 2018 : l'avenir vous appartient

Elections professionnelles : les enjeux.

Vous allez élire dans les prochains jours vos représentants au CSE pour quatre ans.

Cette décision n'impactera pas que les œuvres sociales : **du résultat de votre vote dépend directement le poids du contre-pouvoir que constituent les Syndicats dans l'entreprise.**

Voter CGT, c'est empêcher la Direction de mettre en œuvre des projets qui remettent en cause les intérêts et les conditions de travail des salariés Canon.

Dès le 1er mai, tous les accords d'entreprise devront être majoritaires, c'est-à-dire signés par un ou plusieurs syndicats ayant obtenu plus de 50% des suffrages exprimés au 1^{er} tour des élections professionnelles.

La Direction a donc mis une pression très forte sur les Organisations Syndicales pour faire signer, avant cette date, les quatre accords en phase de négociation. La CFDT et la CFE-CGC se sont empressées d'obéir, les deux doigts sur la couture du pantalon.

Loi Travail : les nouvelles règles du jeu :

Les ordonnances Macron ont confirmé la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche sur de nombreux domaines.

Un accord d'entreprise moins favorable peut donc être conclu sur des sujets comme la prime d'ancienneté, le 13^e mois, les astreintes, le montant des indemnités de licenciement, la majoration des heures supplémentaires, l'épargne salariale, etc.

De plus aujourd'hui, la législation permet aux entreprises de signer des accords qui priment sur le contrat de travail en matière de rémunération et de durée du travail. Ces accords permettent également d'imposer aux salariés une mobilité professionnelle ou géographique, l'accord se substituant aux clauses contraires du contrat de travail.

Les autres Syndicats, au stylo trop fébrile, ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient incapables de résister aux promesses et aux pressions de la Direction et qu'ils finissaient toujours par signer, sans être trop regardant sur les implications néfastes de certaines dispositions contenues dans les accords.

Votre vote : un outil pour vous défendre :

Une large majorité permettra au Syndicat CGT Canon de faire barrage à des accords dangereux pour vos emplois, vos salaires et vos conditions de travail.

Si notre syndicat sait rester inflexible, il est avant tout constructif et force de propositions. **La CGT est, depuis 1974, à l'initiative de la plupart des dispositions avantageuses dont bénéficie le personnel Canon France.**

Voter CGT, c'est voter pour la défense de vos intérêts individuels et collectifs. Rejoindre la CGT, c'est nous aider à bâtir l'avenir de Canon France et c'est participer à la défense de nos emplois et de nos conditions de travail

Rejoignez aujourd'hui la CGT Canon pour bâtir avec nous votre emploi de demain. Se syndiquer est un droit, voter est un devoir.

Votez utile : Votez CGT !